L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. | NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI MATIN, 30 JUIN 1870. | 48me Année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI MATIN, 30 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan, rue du Vieille-Levée — Vente sans réserve de marchandises sèches, souliers et bredequins, 200 cais-...ongrees, balmorals, pelisses, &c.

Par Gabriel Lessassier, au No 56, rue Dauphine, entre Frieur et Johnson—Magnifique mobilier de salon, de chambre à coucher et de salle à manger, &c.

Par Nash & Hodgson, à sept heures 1/2 du soir, au No 66 de la rue, Carondelet, continuation de la vente de quatre mille volumes d'ouvrages français, anglais et espagnols, ouvrages de droits et de littérature, bibliothèque de feu Alfred Hennen.

Par B. J. Montgomery, à sa salle d'encan—Chaises, tables, Ameublement, au No 108, rue Royale, entre rue de la Nouvelle-Orléans—Beaux meubles en acajou et en palissandre, glaces, &c.

Par E. Valeton, au No 14 rue Natchez, vente régulière de jambons, épaules, bœuf, porc, graisse, beurre, huile, vin, etc.

Par E. Dejean, aux écuries de P. Liser, rue Orleans, chevaux de selle et de harnais, mulets, bagnes, &c.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 38 de la rue de Chartres—Habillements fins de saison, lingerie, cravates.

Par Vincent & Co., à leur salle d'encan, rue de la Douane, Nos 42 et 44—Marchandises sèches, épiceries, plaqué, coutellerie et nattes.

Bibliothèque de valeur à l'encan. — Nous rappelons à l'attention de l'annonce de MM. Maslin, Hodgson, encanteurs, qui vendront demain soir, au continuant à vendre tous les soirs pendant la semaine, la importante bibliothèque française, anglaise et italienne composée de livres de droit et de littérature, et qui appartenait à feu Henry Hennen.

La Légion de la Louisiane.

Les dix dernières années ont été tellement remplies par les événements que quelque chose qui existait en ...on semble réveiller un souvenir antérieur. Comme ce passé est loin déjà ! Comme la vie a changé à la Nouvelle-Orléans depuis lors, et quel étrange contraste présenterait des tableaux comparés des deux époques ! Que de souvenirs éveille, parmi les hommes qui ont plus de ... ans, ce vieux nom de Légion de la Louisiane qui vient d'être tiré de l'oubli ... temps à peine ! Il serait curieux de jeter un regard en arrière sur l'origine de cette ...ganisation et sur les phases diverses ...qu'elle a subies depuis sa création jusqu'à sa dissolution en 1862. Les noms du major ...ession, du major Gally, du général Plan...et de bien d'autres viendraient sous la plume de l'écrivain qui retracerait l'historique de cet ancien corps de ...ée, qui était une organisation toute ...ésienne, comme son nom l'indiquait, ...ant à être toute créole, et dans pouvait ...presque dire française, puisque les traditions, la discipline et la langue, tout avait ...conservé à l'ancienne mère-patrie de la Louisiane.

De l'ancienne Légion de la Louisiane, ...n gardera la nouvelle ! Le nom d'abord, ...ppelle les traditions d'honneur et de patriotisme, l'amour de la Louisiane et de son ...peuple. C'est beaucoup certes, mais ce ...est tout. Il ne restera plus rien de franchises, ni dans l'organisation ni dans les ...ances, ni dans le commandement. L'élément créole s'y trouvera en minorité, et ce ...en réalité, une brigade américaine ...le nom de Légion de la Louisiane.

...ngue française qui a disparu d'abord des assemblées délibérantes, puis ...cours, aura disparu aussi des organisations militaires. Sera-ce un mal, sera-ce ...bien ? Peut-être sommes-nous trop in...dans la question pour pouvoir ...ger impartialement, mais il doit nous ...permis, à nous qui sommes l'un des ...ances de la vieille population louisianaise et de la langue maternelle, d'exprimer un regret à l'adresse des habitudes ...disparaissent, et de donner ici un souvenir d'adieu à la Légion du passé avant de ...hailer la bienvenue à la Légion du présent qui sera aussi, nous l'espérons, celle ...avenir. Il nous est très agréable, nous ...mons, de voir reconstituer la Légion ...on à ce qui son ancien élément y ...ait encore, à entendre retentir, de ...autre, sur la place Congo, ces vieux ...ons militaires que Bonaparte a fait ...pter aux échos du Caire comme aux ...ailles du Kremlin. Il n'en sera pas ...A quoi bon en chercher les causes ! ...le gâte est, comme disait Lamartine, ...ond ! comme dit la jeune Amérique. Nous avons de quoi nous consoler de nos ...regrets en jetant un coup d'œil sur ...liste des officiers qui doivent commander la Légion. Le général A. R. Mason est ...Virginien qui, depuis la paix, a choisi ...Louisiane comme son Etat adoptif, et ...serait fière d'en compter beaucoup ...me lui. Son élection par acclamation ...ve qu'il est et ce qu'il vaut.

Les deux colonels de la Légion sont MM. ...n M. Owen et C. W. Squires, qui, tous ...ux, ont servi dans l'artillerie Washing...Le lieutenant-colonel F. Dumesteil, ...ancien régiment d'infanterie, français ...naissance, si malheureusement payé au dette ...ves pour que son choix soit approuvé ...tous. Les noms de MM. Richard Gal...W. J. Behan, W. A. Shropshire, John ...H. Halsey, John N. Payne, Edward Montgomery, W. A. Baudouin, Thos. L. Fingua, ...H. Edward et F. Q. Lafaye, sont ...lement connus. Avec de tels chefs, la Légion serait bien commandée et bien sa...mous comptons, justifier en toute circonstance son titre de Légion de la Louisiane.

D'autres compagnies de milices sont en voie de formation, et, puisque le mouvement est donné, nous ne pouvons qu'encourager tous ceux qui sont d'âge à faire partie de la milice, s'organiser avec des officiers de leurs choix et s'y former, si cela est possible, une seconde brigade du même genre.

Ces organisations n'ont rien de politique ; mais elles ont cela d'utile qu'elles prouvent que l'ancienne population a renoncé à son système d'abstention, à son apathie trop prolongée, et qu'elle est prête à rentrer dans la vie civique active. Son ...ssement est d'un bon augure, mais ce n'est pas encore voir le même zèle se manifester lorsqu'il s'agira de la campagne électorale. Nous aimons à croire qu'au ...ntin de novembre prochain, nous retrouverons fidèles à leurs postes les 20,000 ...ritants qui ont mis dans l'urne de vote un bulletin portant "Seymour et Blair." Ce n'est pas trop demander à ceux qui ...ent le bonnet de la Liberté et leur intérêt comme ...ent de venir leur commandant d'être fidèles au drapeau dont la devise doit être "Rétablissement et bien public," à même que la ...ion de la Louisiane doit être fidèle à la devise de tout drapeau : garde civique : Liberté et ordre public.

☞ Les comités de milices à condre des Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, tenues en 1870, ont sanctionné les ...ions impartialités décelée de Grover & Baker en lui accordant le premier prix destiné à la meilleure machine pour familles.

☞ La machine à coudre de Grover & Baker a obtenu le premier prix accordé à la meilleure machine pour familles, aux Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas ...1870. Bureaux, 182, Canal.

☞ Il n'est pas étonnant que les bonnes gens vous fassent éloge de la machine à coudre à pointe-glace de Wilcox & Gibbs, que les poètes en vantent les ...ts, les théologiens, les philosophes, &c., parlent de son influence sur les idées sociales et sur la destinée de la femme. A vendre par M. S. Hedrick, 87 et 89 de la rue du Canal.

LES FRANC-MAÇONS ALLEMANDS.—On ...telegraphie de la Havane en date du 22 :

"Tous les membres espagnols et étrangers de la franc-maçonnerie, qui avaient été arrêtés pour avoir assisté à une réunion de leur loge, viennent de recouvrer leur liberté en donnant caution. Ils devront comparaître devant un conseil de guerre.

Parmi les étrangers poursuivis on cite MM. E. Chais, propriétaire de l'Hôtel de Paris, Charles Rassebrink et M. Delmas, tous trois citoyens français, ainsi ...deux Italiens, MM. Cerro et Chiari, plus Sudois, M. Ch. Steven. Deux autres étrangers qui se trouvaient à la réunion intimidés ...soit pas été molestés ; ce sont L. Rasmany, lieutenant de vaisseau américain Sengus, et M. Butler des anglais. Les autorités havanaises leur ...ent faire arrêter ces deux personnes.

"Les nouveaux rédacteurs de l'...ne de Cuba, annoncent que leur politique ...modérée libérale (!) que celle du bourgeois ...ouvernur, M. Castanon. Ils ne s'occuperont pas de discuter des réformes politiques, mais demeurent forte leur présence à la défense des intérêts espagnols."

☞ La machine à coudre de Grover & Baker a remporté le premier prix à la Foire d'Etat de la Louisiane et du Texas, en octobre que 1869. Bureaux, 182, de la rue du Canal.

La manufacture de glace louisianaise.

Maintenant que la glace est abondante et à bon marché, les consommateurs ne s'inquiètent pas de savoir à quel lieu doivent cet avantage si appréciable dans un climat comme le nôtre. Nous croyons donc utile de leur rappeler que ce résultat est dû à l'établissement de la manufacture de glace louisianaise. Avant la création de cette industrie nouvelle on payait la glace à la Nouvelle-Orléans $35 et plus le tonneau ; le prix en a été jusqu'à $120 le tonneau et 20 cents la livre, pendant une épidémie. Quand la glace manquait 1866, il n'y avait pas moyen de s'en procurer. Aujourd'hui, on ne risque pas d'un manque, car la Compagnie manufacture de 70 à 75 tonneaux par jour, ce qui représente la moitié de la consommation, et elle peut augmenter sa production. La Compagnie vend sa glace $13 le tonneau à la manufacture et $15 livré à destination.

Naturellement, les impresseurs de glace du Nord ont dû baisser leurs prix en proportion, et ce sont les consommateurs qui profitent de cette diminution de 60 0/0 au minimum. La concurrence de la glace louisianaise est venue, à propos, briser le monopole qui résultait d'une coalition entre les différents importateurs. A une certaine époque quelques uns des principaux consommateurs de glace, entrés de l'exploitation dont ils étaient victimes, avaient résolu de former une société pour importer de la glace pour leur propre compte. Effrayée de ce projet, la coalition des importateurs leur fit signer des contrats dans lesquels, en échange de certains avantages qui leur étaient offerts, les signataires promettaient de ne pas s'engager ni de s'intéresser dans les affaires de glace. Actuellement, les agents de la coalition veulent persuader aux signataires qu'ils n'ont pas le droit d'acheter de glace ailleurs que chez eux. C'est là une prétention extravagante et insoutenable ; les signataires du contrat ne sont liés que pour les obligations qu'ils ont prises, et nullement pour celles qu'il plaît à la coalition de leur imposer de sa propre autorité.

Les concurrents de la manufacture louisianaise ont le droit d'offrir sur le marché leur glace et d'en vanter les avantages, mais ils ne doivent pas aller au-delà d'une concurrence loyale. Or, c'est pour répondre à des bruits méchants, qui ont été répétés d'une façon persévérante, que nous sommes priés de déclarer que la compagnie de la manufacture de glace louisianaise, établie sur des bases solides, loin d'être exposée à cesser sa fabrication, voit, au contraire, ses affaires s'accroître de jour en jour, et qu'elle est en mesure d'étendre sa production suivant les besoins de la consommation. Les préjugés qu'on avait contre une entreprise de John Lorne, manufacturée ici, s'effacent de jour en jour, comme le prouve l'extension constante de la clientèle de la Compagnie. Toute personne de bonne foi qui voudra en faire l'épreuve sérieusement, se convaincra que que la glace louisianaise ne craint aucune comparaison avec la glace importée. Il est de l'intérêt de tous d'encourager une manufacture à laquelle nous devons une réduction considérable dans le prix de la glace, ce qui permet aux familles les moins aisées de se procurer un objet de consommation dont l'action est si hygiénique dans un climat chaud. Des dépôts sont établis dans différentes parties de la ville, et nous avons lieu de croire que tous ceux qui suivront notre recommandation seront satisfaits et regrétteront d'avoir tardé si longtemps à donner leur patronage à une entreprise qui est un véritable bienfait pour la communauté.

EXCURSION DE PLAISIR.—Le bateau à vapeur Wm. S. Pike, capitaine Brown, doit faire cet après-midi une nouvelle excursion de plaisir. Avis à ceux qui veulent profiter de la brise qui règne constamment sur le fleuve le soir.

☞ Le général R. E. Lee, écrivant à la date du 12 janvier 1867, dit : "Grâce à son mécanisme si simple et à l'expérience qu'en ont faite mes filles, la machine à coudre favorite de ma famille est celle de Wilcox & Gibbs."

BUTLER SUR SA SELLETTE.—Nous trouvons dans le *Courrier des Etats-Unis* les détails suivants sur la dernière altercation de Butler :

Au moment où M. Butler allait prendre la parole, le général Farnsworth qui, dit-on, avait que vieille rancune contre M. Butler et guettait l'occasion de le mettre au pied du mur, s'est levé et a fait appel au *speaker* de la Chambre pour déclarer qu'avant terminé du règlement, M. Butler avait le droit de parler et de voter sur la question pendante, attendu qu'il y avait un intérêt personnel. Et à l'appui on a cité un article qui révèle que M. Butler qui, primitivement, avait devant la Chambre même, combattu la prolongation de la patente Rollin White, était, depuis, devenu l'avocat de M. White, devant le bureau des patentes, moyennant le prix stipulé de $2,000 ; et c'était par suite de la nouvelle situation qui lui était faite qu'il venait ajourd'hui soutenir devant la Chambre ce qu'il avait naguère combattu.

Un cœur bouillant, s'il en est, pas plus violemment atteint M. Butler, dont le visage devint livide. Puis, se redressant sous l'affront, il s'écria, après avoir balbutié une tentative de justification, qu'un corp porté ainsi sans préparation et sans avis préalable était l'œuvre d'un fidèle et d'un ami... Et, à ce fut le signal d'une explosion formidable. Les cris : *A l'ordre, à l'ordre*, partant de tous les côtés de la salle à la fois, se mêlaient aux coups répétés du marteau du *speaker*, et la confusion devint indescriptible. La plupart des représentants avaient quitté leur place, et partisans, et gesticulaient et semblaient se préparer à une bataille de géants. Butler ruginait ; Farnsworth était calme et cependant plus tassé, d'ailleurs, complètement que la Chambre passait à l'ordre du jour. La discussion a continué cependant. Forbes est rétabli, et la Chambre a rejeté la proposition de passer par-dessus le veto, à la majorité de 124 voix contre 12.

Aujourd'hui, les dépêches de Washington disent que le différend "n'est pas terminé et que, d'autre part, il est fortement question de la vider sur un terrain extra-parlementaire. Les amis de M. Farnsworth surtout insistent pour que M. Butler retire les paroles outrageantes qu'il a prononcées, ou pour qu'il donne à son adversaire une réparation par les armes. Comme on le voit, l'affaire serait inquiétante si l'on ne savait le résultat qu'ont les affaires de ce genre, qui, presque toujours n'ont pas abouti à coups de canon. Chacun gardera l'outrage... et l'honneur sera satisfait.

ELECTIONS EN FRANCE.

Nous bisons dans la *Patrie* :

Nous donnons plus loin des détails sur les élections qui ont eu lieu hier pour les conseils généraux des départements.

Les résultats de 450 cantons donnent 358 conseillers sortant réélus, dont :

258 du parti conservateur,
5 radicaux.

On compte 145 conservateurs élus, dont :

118 du parti conservateur,
25 radicaux.

Une dépêche de la Corse nous apprend que M. Henri Schneider a été élu membre du conseil d'arrondissement pour le canton de Vezzani à une énorme majorité. La population ouvrière a tenu à prouver sa sympathie à M. Schneider. Un tel vote honore à la fois le candidat et les électeurs. Il est à signaler que, dans une pétition que le Creusot a traversées récemment, une signification politique qui nous a engagé à la mettre en relief.

ESPAGNE.—Nous trouvons dans les journaux de Paris les dépêches suivantes :

Madrid, 11 juin, soir.

Carlos.—Le maréchal Prim déclare que le gouvernement a cherché successivement quatre candidats à la couronne, mais sans succès. Il dit qu'il en trouvera peut-être un dans trois mois, en ajoutant qu'il n'est nullement question en ce moment du prince de Bourbon. Le maréchal dit qu'il n'appuiera jamais une restauration et qu'il conservera la liberté d'une main énergique. En ce qui concerne le Portugal, le but du gouvernement étant une fédération monarchique qui aurait intérêt aux deux nations leurs antonomies respectives. Le maréchal Prim termine en assurant les députés qu'ils n'ont pas à craindre de désordre pendant l'interrègne.

M. Rios-Rosas demande qu'il soit mis un terme à l'état provisoire, mais la séance est levée sans qu'il ait été pris aucune décision.

Madrid, 12 juin.

Les déclarations du maréchal Prim ont produit le meilleur effet dans les trois fractions de la majorité. On espère que le débat qui a eu lieu hier ne sera pas rouvert avant la prorogation des Cortès.

—On écrit de Berne, le 5 juin, à l'*Indépendance belge* :

Une agitation très sérieuse se produit en ce moment dans le district de Morat (canton de Fribourg). Ce district, qui compte 10,000 protestants, veut se séparer du canton dont il dépend et dans lequel, en ce moment, le parti catholique orthodoxe en ultramontain est en majorité. Une assemblée a été tenue à Lüs (canton de Berne) composée des bourgeois de Morat et de quelques Bernois qui ont exprimé leurs sympathies pour leurs amis et voisins. Un orateur cependant a lu une lettre d'un des membres du gouvernement de Berne, avertissant ses compatriotes de s'abstenir de toute démonstration tendant à provoquer l'annexion du district de Morat au canton de Berne.

Le magistrat de Morat a envoyé un mandataire au conseil fédéral pour l'inviter à prévoir dans la révision de la Constitution fédérale le cas d'une sécession d'une partie d'un canton."

CHRONIQUE LOCALE.

HUITIÈME COUR DE DISTRICT.—Cette cour a ordonné, hier, que M. J. T. D. Lefèvre aurait à déduire jusqu'au, vendredi, 1er juillet, les raisons pour lesquelles il ne serait pas puni pour mépris de cour, après avoir violé l'injonction à lui servie, en vendant des billets de fractions de billets de la loterie de la Havane. Le cas n'est pas grave, et quand tant de gens vendent de billets en cachette, nous pensons que le juge Dibble, tout qu'il aime à soutenir les monopoles, ne sera pas trop sévère à l'égard d'une violation passée pour ainsi, dire à l'état de chronicité universelle.

ARRETTOIRS.—Le juge Dibble n'a pas encore rendu sa décision dans l'affaire de mépris de cour intentée contre Win. Fagan et d'autres, affaire qui a été soumise à la cour mardi dernier.

ARRIVÉ.—Le maire Flanders qu'on représentait comme étant dans l'Ouest pour y examiner quelques usines d'eau au profit de nos Waterworks qui auraient grand besoin d'amélioration, était hier matin à son bureau de l'Hôtel de Ville.

TESTAMENT DE L'ARCHEVÊQUE ODIN.—Ce testament olographe, rédigé en quelques lignes, institue pour légataire universel M. Napoléon Joseph Perché, vicaire général du même diocèse de la Nouvelle-Orléans ; à son défaut, M. Gilbert Raymond aussi vicaire général du même diocèse ; en troisième lieu, M. Gabriel Chalon, curé de St-Louis, enfin en quatrième lieu, et au défaut de tous les autres, le très Rév. William Henry Elder, évêque de Natches. La pièce est datée du 5 avril 1867. L'archevêque Odin ne laisse pas de fortune. Ce qu'il transmet est propriété d'église, pour l'avantage moral et religieux des fidèles.

LES CHIENS.—Nous parlons à la connaissance de ceux qui possèdent des chiens à disposition de l'ordonnance concernant ces animaux. Une taxe de deux piastres par an est imposée sur chaque chien ; mais pour les derniers six mois de cette année, les propriétaires n'auront à payer qu'une piastre pour la licence et le numéro qui sera attaché au cou du chien. Ceux qui n'auront pas de numéros seront conduits à l'entrepôt du District où ils auront été capturés, et les propriétaires pourront les réclamer en payant $3 d'amende et 50 cents par jour de nourriture de l'animal. Les chiens qui n'auront pas été réclamés dans les 72 heures de leur détention seront tués. La personne qui mettrait de faux numéros au cou de son chien serait condamnée à une forte amende et à l'emprisonnement. Une semblable peine sera infligée à ceux qui enlèveraient le numéro que porterait le chien d'une autre personne. Cette ordonnance sera mise en vigueur à dater du 10 juillet prochain.

LE NAVIRE ST-LAWRENCE.—Ce navire, mouillé au Pulsen No 2, Premier District, a pris feu mardi soir vers 10 heures et demie, et a brûlé jusqu'à la ligne de flottaison. Il était chargé de coton et de farine qu'on espère sauver, mais avec beaucoup d'avaries. Le capitaine Michels lui aussi passé le navire était assuré ou non.

INCENDIE.—Hier, un peu après minuit, le feu a pris dans la maison de la laiterie située rue des Champs-Elysées, près de l'hôpital Lafon-Nay. L'établissement, occupant les deux écuries pour les vaches et une petite maison de bois, a été complètement détruit. C'était la propriété de John Lortre, qui l'occupait, précédé par une police d'assurance de $250 prise au bureau de la compagnie des Marchands.

TENTATIVE DE VOL.—Mercredi matin, entre 3 et 4 heures, la porte de façade du restaurant Richelieu, rue du Canal, a été forcée par des voleurs qui n'ont pas eu le temps de profiter de leur adresse. Un officier de police, survenu à temps, les a obligés de déguiner sans délibérer et sans rien emporter.

ACCIDENT.—Un nommé Brown, en sautant du pont de la rue des Marais sur le Vieux Canal, pendant que le pont en tournait se séparait du quai, est tombé et s'est cassé la jambe. Il a fallu l'emporter chez lui, rue des Remparts, entre les rues des Ursulines et du Bayou.

ACQUITTÉ.—M. Laurence Futtrich, citoyen allemand qui avait comparu devant hier devant la Cour Criminelle, sur la prévention d'avoir volé $300 dans la maison de M. L. Herwig, et deux billets de loterie dont l'un avait gagné un prix. Les témoins entendus n'ayant en aucune manière corroboré l'accusation, M. Futtrich a été promptement acquitté par le jury.

VIANDES DU TEXAS.—La Compagnie qui a entrepris de transporter, du Texas à la Nouvelle-Orléans, des viandes de boucherie par des moyens perfectionnés, annonce qu'elle recevra jusqu'à lundi prochain à midi, à son bureau, No 56, rue du Canal, des propositions pour prendre le chargement entier, à livrer au wharf du bateau à vapeur.

ACCIDENT DE POMPE A VAPEUR.—Mardi soir la pompe à vapeur "Grand Ferry" allant au feu de la Salle Blanqueuse, a été renversée et fortement endommagée en tournant l'encoignure des rues Portdrie et Camp. Les chars de la ligne Poydras et Claiborne ont été arrêtés plusieurs heures, la machine de la compagnie n'étant brisée en travers de la voie.

VOL SUR LE STEAMER LOUISVILLE.—Silas Clayton, arrêté pour vol à bord de ce bateau, comme nous l'avons rapporté ailleurs, était employé comme homme de peine. On estime ce qu'il a volé à $400.

ENCORE LES BOMBES.

Sous ce titre nous lisons dans le *Figaro* :

Une importante découverte a été faite relativement au complot. "On a trouvé, en fouillant sur un quai de Londres, des dix-huit bombes fondues par M. Vialard et qui n'avaient pas encore été saisies.

Ces bombes étaient d'un modèle différent de celles de M. Lepel, et il a été facile, en les comparant à celles que l'on a déjà saisies, de constater que c'était bien ce pour lui cherchait.

Voici comment on a été amené à découvrir cette engine.

Il y a quelque temps, par suite de recherches actives faites à Paris et dans les environs, une des bombes fut trouvée dans un champ de blé, près de la route de la révolte.

De renseignements en renseignements, on eut qu'un sieur X.... craignant d'être arrêté lors de la découverte du complot et de voir faire des perquisitions à son domicile, où il détenait les terribles engins, les avait apportés à Londres et les avait cachés.

Y... fut en effet arrêté, et ses confidents, pris de peur à leur tour, coulèrent de se débarrasser du dangereux dépôt confié à leur garde et d'aller le jeter dans le canal de St-Ouen.

Ils partirent donc la nuit pour se rendre à St-Ouen. En route, ils perdirent une des bombes, sans qu'il leur fût possible de remettre la main dessus. C'est cette bombe égarée qui a fait découvrir les autres.

Dans la soirée du 8 juin, on a commencé à fouiller le canal, et, à l'heure où nous écrivons, plusieurs bombes ont été retirées de l'eau. Les recherches se poursuivent activement, car on possède la certitude que toutes sont à l'engrenage d'où les premières ont été retirées.

Trois des anciens détenteurs de ces engins ont été arrêtés pendant la journée d'hier ; ce sont les nommés Edouard Millet, Alexandre Bisgrey et Charles Gheselle.

On écrit de Schasloury, 15 mai, au *Siècle*[illegible] :

"Au bord d'un petit ruisseau qui verse dans la Kokel, se trouvait, à quelques heures encore, le village de Bun. La vallée dans laquelle est assise cette ville, habitée par des Roumains, se divise, en amont de cette colonie, en deux bras étroits resserrés entre des montagnes déboisées et s'élevant à pic, de sorte que les eaux des pluies, battant ces montagnes, se réunissent en un seul torrent juste à l'entrée du village.

Le 13 du mois courant, un orage arrivant du sud-ouest fit rentrer les habitants de Bun dans leurs chétives demeures, et ceux du torrent se gonflant rapidement, ils cherchèrent à sauver leurs biens dans les greniers. La pluie n'était pas très forte dans le village, mais les habitants habitués à ces sortes de surprises, ne prenaient pas des moyens de précaution exceptionnels.

Réfugiés sous les toits, ils attendaient patiemment la fin de l'orage, lorsque, sans avoir été prévenus des dangers qui les entouraient dans les montagnes, que le torrent devint fleuve en un clin d'œil, et submergea complètement les habitations. La fureur des flots devait être inouïe. Ils ne laissèrent rien debout, sur leur passage. Toutes les maisons du pauvre village furent entraînées par le courant, en écrasant, dans leur chute les pauvres victimes de cette terrible catastrophe. En aval du village, le torrent se partage en deux bras dont l'un avait les sinuosités d'une vallée et recouvre les prairies du baron Szeuskeski de divers débris et de cadavres, et l'autre, plus puissant, emporte son butin dans la Kokel, lumineusement gonflée.

Les deux rives de la Kokel sont recouvertes de débris de maisons, de mobiliers cassés et de cadavres sur une étendue de quatre heures de chemin. Le lendemain, on retira un cadavre à Groscallesch, quatorze à Schasbourg et cent à Weissbirch. Le soir du même jour, on en retira soixante à Bun même. Des marchands étrangers qui descendaient la Kokel vivant, à Fendreit où le ruisseau de Bun se déverse dans la Kokel, plus de cent bras et jambes qui se dressaient à la surface du limon dont les terres ont été recouvertes. Plus de soixante-dix maisons ont disparu sans laisser de trace ni de vestiges, et près de quatre cents hommes ont péri. Il n'y en a que douze qui ont pu se sauver, en opposant une force herculéenne à l'ouragan en fureur ; de plus, une petite fille de douze ans, qui, accrochée à la charpente d'une maison, parvint à être sauvée.

Fait-divers, du 16 mai.—Les nouvelles qui nous arrivent, aujourd'hui, n'diminuent pas encore définitivement le nombre des victimes, mais dépassent encore celui que nous donnons plus haut. Les habitants de Fonds-Rouges, Vallées Sont occupés à déblayer les champs et les chemins de limon et des ruines qui les recouvrent."

LA POUDRE LABORÉ est le purgatif végétal le plus agréable, le plus efficace et le plus énergique de tous les purgatifs. Ce médicament réunit à ce tous les autres échangent ; et par les merveilleuses cures qu'elle a produites, la Poudre Laboré est placée, depuis longtemps, au premier rang des médicaments indispensables dans les pays chauds.

Vendue, dans les principales pharmacies de la ville et de la campagne.

Dépôts : chez Bell Lyons & Co, 40 et 42 rue du Canal ; Dupondt, 99 rue de Chartres ; A. Grillo, pharmacien, 225 rue Royale.

PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches Télégraphiques à "l'Abeille."

Grande Conflagration à la Nile-Ibérie.

Discours philosophique de Pendleton à Charlottesville.

L'Amnistie renvoyée en décembre.

Malle régulière entre la Nouvelle-Orléans et la Havane.

Lettre du président Grant sur les Négociations avec San Domingo.

Nouvelle exécution de prisonniers à Cuba.

Accord entre Napoléon, Prim et Serrano.

Fait pris contre les d'Orléans.

Grand incendie à Beauvais.

Plusieurs manufactures de tapis détruites.

Nouvelles Européennes.

Londres, 29—Il y a beaucoup de demandes d'argent dans les banques et dans les Fonds. La santé de M. Disraeli va bien. Le bruit qu'on a mal reçu ou trouve être de qualité inférieure.

* Paris, 29—Le gouvernement français négocie un prêt emprunt pour achever la défortification de Paris, commencée par le baron Haussmann.

Florence, 29—On rapporte que Garibaldi est très malade.

Cork, 29—Le calme est nominalement rétabli, mais l'incertitude commerciale est causée par les poursuites du gouvernement continuent.

Paris, 29—On dit que l'Empereur Napoléon et les généraux Prim et Serrano ont affirmé à l'Espagne et à l'Italie à la condition qu'aucun prince de la maison d'Orléans ne succédera au trône d'Espagne.

Des dépêches de Rome contredisent le rapport d'après lequel le vote sur l'infaillibilité serait ajourné et annoncent qu'il aura probablement lieu et que le prononcé définitif du nouveau dogme sera lieu demain.

Une des plus grandes fabriques de tapis de Beauvais a été brûlée sur pied, et rasée au sol. Six ateliers, avec toutes leurs machines coûteuses ont été détruites avec toutes les laines préparées et tout le matériel. La perte est estimée à plus d'un million. Huit cents ouvriers en vivent sont sans ouvrage.

M. Freeman, cette ne fine, une audience à Ems, de l'empereur de Russie, qui a pris volontiers le parti de l'Espagne et les Espagnols de la Lithuanie contre toute persécution.

Madrid, 29 juin—La presse de cette ville proteste contre la restauration de la dynastie de Bourbon dans la personne du fils d'Isabelle.

La loi autorisant les mariages civils pourra être mise en opération à partir du 1er septembre.

Londres, 29 juin—Les obsèques du comte de Clarendon ont eu lieu aujourd'hui. Suivant les vœux du défunt la cérémonie n'a rien eu de public.

Nouvelles de la Havane.

Havane, 27—Rodas répond par la publicité à l'activation portée contre lui par les journaux de Madrid qu'il est franc-maçon et qu'il persécute l'ordre à la Havane en ordonnant l'arrestation des membres. Il ne nie qu'il ait l'intention de faire partie d'aucune société secrète.

Les insurgés ont surpris tout récemment et capturé un détachement de soldats de marine qui étaient sortis de Puerto Principe pour fourrager. Les prisonniers ont été tués aussitôt après leur capture.

Un léger tremblement de terre s'est fait sentir à Santa Cruz del Sur dans la matinée du 8.

Sept autres flibustiers commandés par Lopez, ont été pris dans la vue qui leur a été jetée par un des hommes de la grande expédition débarquée du steamer Geo. B. Upton.

Le capitaine-général a condamné 17 sentences de mort en un commencement perpétuel ou à l'exil.

Les insurgés ont brûlé une corvette et un allège sur la rivière Vijoro. Les volontaires ont surpris une bande de 12 rebelles près de Santiago et les ont fusillés tous.

De Rodas est attendu à la Havane où il doit revenir bientôt.

Nouvelles de Washington.

Washington, 29 juin—Le Revenu a tombé aujourd'hui à $400,000.

La Banque de la Nouvelle-Orléans, de la Floride et du Golfe à la Havane, a été adjugée à Sandford Hite, de St-Louis, avec un subside de $50,000 à Mr. Jeffers, le point initial étant fixé à la Nile-Orléans.

SÉNAT.—Ordre a été donné de tirer 20,000 exemplaires du bill pour l'exécution du 15me amendement.

La motion de M. Cameron pour reconsidérer le bill du Chemin de fer du Pacifique par le Texas, afin de restreindre les subsides à 30,000 tonneaux de fer étranger, a échoué.

Le bill de taxe est repris. Un amendement de Morton qui a pour but de limiter sur les charbons et les ardoises a échoué par 25 contre 18. Tarif sur les animaux vivants, 25 pour cent ad valorem au lieu de 10 par tête, illimité, excepté d'un tiennent du Mexique ou du Canada. Le droit actuel sur l'opium est maintenu.

CHAMBRE.—Le bill du Sénat amendant le bill 371 et interprétant les droits des colons actuels a passé.

Le bill du Sénat confirmant les enregistrements des terres publiques dans l'Alabama, en certains cas, a passé et va au Président.

Le bill du Sénat établissant et protégeant les cimetières nationaux a passé et va au Président.

Le comité de reconstruction a remis à décembre le bill d'amnistie. Une majorité du comité tâche de faire excuser la remise du bill en disant que la session est trop courte.

Le rapport du comité de conférence sur le bill de circulation a été rejeté, et une nouvelle conférence demandée. Le principal argument était que le bill rapporté par la conférence impliquait un resserrement de circulation. Le vote contre le bill a été de 104 contre 58.

Chambre du Sénant des States-Unis :

Washington, 28 juin 1870.

M. le Président—Je remit court que le général Babcock a usé de votre nom sans autorité dans la négociation relative à l'annexion de la République dominicaine. Il a agréé ses instructions au sujet du *Telegraph* en envoyant le Tecumseh à la poursuite de ces pirates.

Le résultat chosi serait charmé de recevoir de vous toutes explications que vous jugeriez à propos de faire sur ce point, et toutefois vous prouvent que cela en vaut la peine.

Je suis, très respectueusement, votre obéissant serviteur.

JAMES W. NYE,
Président du Comité.

Au Président, Hôtel de l'Exécutif.

Hôtel de l'Exécutif,
Washington, 28 juin 1870.

Monsieur—En réponse à votre lettre d'aujourd'hui je prends plaisir à vous dire que le général Babcock n'a pas entreprisé mes vues ou mes instructions verbales sur les bases de la négociation. Le général Babcock fut envoyé à San Domingo pour s'enquérir autant que possible des vœux des Dominicains et de leur gouvernement en ce qui concernait l'annexion de leur pays aux Etats-Unis. S'ils les trouvaient favorables, il devait s'informer des conditions auxquelles ils désireraient d'être annexés. Il apporta la base confidentielle qui n'était pas obligatoire et qui n'était pas destinée à être mise plus tard dans l'autre gouvernement à moins qu'il ne convint à chacun des deux de continuer les négociations. Elles contiennent une clause qui les rend nulles et de nul effet, à moins qu'elles ne soient acceptées et mises à exécution. Je chargeai aussitôt secrétaire de la marine d'envoyer par le général Babcock au commandant du steamer des États-Unis, Seminole, l'ordre de saisir le Télégraphe s'il était trouvé en haute mer et de l'envoyer à Pensacola pour y être adjugé.

En transmettant ces instructions à l'officier commandant le Tuscarora, le général Babcock n'a rien fait que son devoir et pas davantage. Sa culpabilité a mon approbation tout entière.

Très sincèrement, votre...

U. S. GRANT,
A l'Hon. James W. Nye,
Sénat des États-Unis.

Nouvelles Diverses.

Nouvelle Ibérie, 29—Un terrible incendie a éclaté ici, hier soir, et a réduit en cendres tout le côté ouest du centre de la ville. Le feu s'est commencé à la grocerie de Mme Jenaty, vers 11 heures. Toutes les maisons de la rue Main, depuis la rue du Pont jusqu'à la résidence de W. F. Weeks, du côté Nord, et jusqu'au bayou, de l'allée de l'Eglise au café de Loto, du côté Sud. Le nombre de maisons détruites s'élève à quarante, y compris trois écuries publiques, deux hôtels, trois cafés, la maison de cour et plusieurs maisons de marchands. Personne n'a péri. On porte à un quart de million les pertes éprouvées.

Boston, 29.—E. Porter Dyer, ci-devant caissier de la banque de Newtown, a été condamné à six mois de prison et à $10,000 d'amende.

New York, 29—Nuralos Lemus, ministre cubain aux États-Unis, est mort.

Charlottesville, 29—Un immense concours de monde, femmes et hommes, de toutes les sections de l'Union, s'est rendu dans la salle de l'Université ce soir, pour entendre une réunion de l'honorable Geo. H. Pendleton, de l'Ohio, devant les sociétés littéraires. Lorsqu'il s'est avancé il a été accueilli par des applaudissements sans thousiasme. Le sujet de l'adresse était le progrès constant, régulier, de la race humaine dans tout ce qui tend à la civilisation et à l'élevar. Il a exposé et la résultat des efforts de chaque individu ; chaque vie humaine a été le retardée. Le devoir de tout homme est de contribuer autant qu'il est en lui de faire un progrès général de la race.

Cette idée principale ressort de l'histoire et de la comparaison des civilisations du monde à diverses époques et dans divers pays. Dans le cours de son adresse il fait allusion au rôle de l'Université et à l'histoire de l'Université et aux carrières de ses trois grands patrons, la splendide Trinité de Jefferson, Madison et Monroe.

Durant le cours de ses remarques, M. Pendleton a fait le retour suivant sur les affaires publiques : Il est vrai que nous élevons des Etats dans les déserts des Montagnes-